

COMMENT SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LEUR PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

RAEE a organisé, dans le cadre du projet Seap_Alps, une journée d'échanges destinée aux élus, responsables techniques de collectivités, bureaux d'études et associations sur le thème de la mise en place de Plans climat énergie territoriaux (PCET). Objectifs : aider les territoires non-obligés à élaborer un plan d'actions climat-énergie. Et présenter un outil pour le développement d'un plan d'actions de rénovation du patrimoine public.

Une journée d'échanges qui a permis de présenter le contexte et les enjeux du projet Seap-Alps (initié par l'Union européenne via son programme Espace Alpin, qui a pour but de soutenir les collectivités locales dans le développement et la mise en œuvre de plans climat énergie territoriaux) et notamment la méthodologie utilisée en Rhône-Alpes pour aider les territoires non-obligés à élaborer un plan d'actions climat-énergie mais aussi présenter un outil pour le développement d'un plan d'actions de rénovation du patrimoine public.

Le point de départ de la réflexion en Rhône-Alpes a été de travailler d'une part avec des territoires non-obligés et donc non-outillés d'un point de vue ingénierie sur des plans d'actions pas toujours opérants à cause de la prépondérance de la variable climatique et énergétique, sans prise en compte (ou peu) de la variable économique et des stratégies territoriales. Les six territoires rhônalpins engagés dans le projet sont la communauté de communes de l'Oisans, la communauté de communes du Trièves, la communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (CoPLER), le Pays de Maurienne, la Ville de Saint-Martin-d'Uriage (38) et la Ville de Marnaz (74). La question que s'est alors posée l'équipe projet SEAP_Alps en Rhône-Alpes, composée de l'Ageden, RAEE, La Clé Proactive



(Vincent Pacini) et de l'Alec 42, était : Comment croiser enjeux climatiques, énergétiques et socio-économiques ?

ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Une étude a été menée en 2012 par l'IMPL (Institut de management des pratiques locales), pilotée par l'Aradel (Association des professionnels du développement économique en Rhône-Alpes) et soutenue par la Région et par l'Etat (Directe) sur le poids et le potentiel de développement de l'économie résidentielle en Rhône-Alpes, à l'échelle des zones d'emploi. Cette étude a permis de mettre en évidence le rôle de l'économie de proximité dans le développement économique d'un territoire. En effet, le développement d'un territoire dépend de sa capacité à capter de la richesse à l'extérieur de ses frontières mais aussi de son aptitude à redistribuer ces revenus dans son économie locale, c'est-à-dire

dans des activités de proximité. Si on intègre la dimension énergie (coût de l'énergie et son évolution), on accroît encore davantage les disparités et on devra, demain, créer de la valeur et capter de la richesse avec beaucoup moins de ressource. L'équipe projet a ainsi développé un outil, appelé chaîne d'impacts qui a pour objectifs de faire un état des lieux des influences des grandes variables sur un territoire (exemple : la population est vieillissante sur mon territoire, quel en est l'impact à court terme et à long terme), en rassemblant autour de la table des environnementalistes, des économistes, des acteurs du secteur social, etc. Les six territoires ont quasiment tous réalisé leur chaîne d'impacts et sont en cours d'identification de leurs pistes d'actions.



Le projet SEAP_Alps se termine en mai 2015. D'ici là, l'équipe projet souhaite créer un outil facile d'utilisation qui croise les enjeux climatiques, énergétiques et socio-économiques et qui permette aux territoires d'aboutir à une feuille de route opérationnelle, avec quelques ac-

tions prioritaires à mettre en place dans les années à venir. La conférence finale du projet SEAP_Alps, qui aura lieu au printemps 2015, sera l'occasion de présenter cet outil et de faire un bilan des démarches des six territoires engagés. ■

